

Paris, le 20 décembre 2016

Madame, Monsieur, cher(e) collègue,

Pour la huitième édition consécutive, **l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants** de la FEHAP lance son **Appel à projet des Prix et Bourses de recherche**. Cette année encore, les travaux auront pour thème les enjeux liés à l'identité et à la gouvernance du Privé Non Lucratif.

Le jury de cet **Appel à projet des Prix et Bourses de recherche 2017** sélectionnera donc les meilleurs travaux de recherche qui lui seront adressés sur les 4 axes thématiques suivants :

⇒ Identité, gouvernance et management : associations, fondations, mutuelles

Quelle est la spécificité des structures privées non lucratives et comment se décline-t-elle dans leur histoire, leurs modalités de gouvernance, les enjeux de management ? A quels enjeux ces organisations sont-elles confrontées en termes organisationnels et d'identité aujourd'hui ?

⇒ Les enjeux des territoires : économie sociale et solidaire, réseaux, coopérations et innovations

Pourquoi le secteur privé non lucratif est-il amené à innover ? Comment les structures font-elles pour travailler ensemble afin d'apporter la meilleure réponse aux personnes accompagnées ? Comment les liens particuliers se dessinent-ils et se réinventent-ils sur les territoires ?

⇒ Le secteur privé non lucratif et ses partenaires

Qui sont les partenaires privilégiés des associations, fondations et mutuelles ? Dans quels domaines est-il nécessaire de mettre en place des partenariats ? Comment se concrétisent ces partenariats et à quels résultats parviennent-ils ?

⇒ Participation des personnes, représentation des usagers, promotion de la citoyenneté au sein du secteur privé non lucratif

Quelle(s) place(s) occupe(nt) les personnes accompagnées dans le secteur privé non lucratif ? En quoi les enjeux de démocratie et de participation affectent-ils ce secteur, avec quelles spécificités par rapport à d'autres formes d'activité ?

Cet appel, émis chaque année depuis sept ans, récompense deux types de travaux :

- **Le(s) Prix de recherche** (1500€) récompense un **travail de recherche** en sciences humaines, en sciences de la société, sciences de gestion ou en santé publique, réalisé durant l'année universitaire en cours ; ou encore, un **doctorat** de troisième cycle universitaire en sciences humaines, en sciences de la société, sciences de gestion ou en santé publique, finalisé au plus tard avant la remise des prix 2017 ;

- **Le(s) Bourses de recherche** (3000€) soutiennent un **projet de recherche** en sciences humaines, en sciences de la société, sciences de gestion ou en santé publique ; ou encore, un(e) candidat(e) inscrit(e) pour l'année universitaire 2015-2016 en **Master 2**, ou **doctorat** de troisième cycle universitaire, en sciences humaines, en sciences de la société, sciences de gestion ou en santé publique.

Le détail des conditions de soumission est indiqué dans **le dossier adressé en pièce jointe**.

Les travaux récompensés sont publiés et mis à disposition l'année suivante auprès de l'ensemble des adhérents de la FEHAP. Celle-ci a particulièrement à cœur de vulgariser le savoir scientifique disponible au service de ses établissements, autant que de soutenir l'effort de recherche des professionnels de ces mêmes établissements engagés dans un travail de recherche, y compris appliquée. Cette publication est également l'occasion de valoriser les unités, laboratoires, universités de rattachement des auteurs primés.

Nous vous invitons en conséquence à diffuser le plus largement possible cet appel à projets à vos collaborateurs, réseaux professionnels et scientifiques, pour leur permettre de voir leur travail récompensé, puis leurs apports scientifiques largement diffusés. Nous vous transmettons conjointement **une affiche à déposer dans tout lieu propice** à susciter l'intérêt de ces différents publics pour cet appel à projet.

Bien cordialement vôtre,

Cédric Routier  
Directeur Unité HADéPaS  
Institut Catholique de Lille  
Professeur associé à l'Institut FEHAP